

le Braséro

“...Les travailleurs
ont redécouvert la rue,
les grenades lacrymogènes,
les piquets de grève,
les braséros.
Les braséros ne sont pas
encore au musée.”
Jorge Valéro

publication de la Fédération CNT-PTT
des activités postales, du courrier et des télécommunications

Numéro 17 - Février 2025 - 33 rue des Vignoles - 75020 PARIS - 07 49 13 14 63

Ils sont devenus fous !

Q quatre mois de prison avec sursis et cinq ans d'interdiction d'exercer son métier de postier (un licenciement déguisé en quelque sorte), a été prononcé ce 16 janvier 2025, pour un facteur du Centre courrier de « Petite-Forêt » près de Valenciennes, confronté à « une tournée trop longue et trop dure », et qui avait stocké 400 lettres chez lui en espérant qu'au premier répit il pourrait les distribuer.

Mais ce moment de répit n'est pas venu, seule la répression s'est abattue sur lui.

Q quatre mois de prison avec sursis, pour une tournée qui avait été mal évaluée.
Mais par qui ?

Q quatre mois de prison avec sursis pour un jeune facteur qui craignait ses cadres, les demandes d'explications sans fin, les menaces et les sanction et qui a préféré subtiliser 400 lettres au **Pays Postal** où règne soi-disant le dialogue social.

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Police partout ! Justice nulle part !

Les facteurs ne sont pas des délinquants !

Nous appelons les collègues à faire constater avec fermeté « les restes » par leur hiérarchie, en rentrant de tournée, en présence d'autres collègues ou de syndicats, et à demander à ce que la tournée soit réévaluée, afin que le drame de « Petite Forêt » ne se reproduise plus.

Répondre au désarroi d'une personne par la sanction pénale, est-ce la solution ?



Répondre à la solitude d'un facteur par la privation de salaire, est-ce la solution ?

Ce n'est pas la bonne adresse !

Mourir sur la tournée...

● Ce samedi 11 janvier 2025, une factrice à Lézan, âgée d'une quarantaine d'année est décédée au volant de son véhicule de fonction, elle aurait percuté un platane et meurt sur le coup.

● On n'oublie pas cette autre factrice de Sore, âgée de 32 ans, mère de 3 enfants en bas âge, qui meurt sur la tournée le jeudi 4 janvier 2024 dans une collision frontale dans les Landes.

● Ni cette autre factrice de 55ans, à Champsecret dans l'Orne, qui meurt écrasée sous son véhicule de service.

● On pourrait encore continuer la liste mais est-ce bien nécessaire ?

Quand les accidents se suivent et se ressemblent, sont-ils vraiment des accidents ? On sait à quel point les facteurs et factrices travaillent sous pression, envahis par le stress pour remplir des missions de plus en plus contraignantes dans des cadences de plus en plus accidentogènes.



● Que penser d'une « Entreprise » dont le pourcentage de congés maladies, de maladies professionnelles et d'accidents de service dont certains mortels, sont à la hausse ?

● Que penser d'une Entreprise dont la mécanisation a été conçue pour créer toujours plus de profit sans venir soulager l'humain mais au contraire où l'humain a dû s'adapter à la machine en générant de la souffrance.

La loi impose aux entreprises et administrations des obligations au regard de la santé au travail et de la prévention des maladies professionnelles et accidents de service.

Des visites médicales doivent avoir lieu tous les deux ans pour les postiers. La Poste se soustrait allègrement à cette obligation. Il n'est pas rare de constater que certains collègues n'ont pas bénéficié de visites médicales depuis plus de 10 ans. La Poste bafoue les lois et les droits des postiers et multiplie les infractions au Code du Travail.

Ne vous mettez pas en danger ! La Santé au travail c'est un droit.

Bulletin de contact (photocopier ou découper)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Mail :@..... Établissement :

Centre de tri Courrier Filiale LBP Réseau Téléphonie Autre

Pour adhérer

Pour recevoir des infos, commander des tracts, nous informer des luttes dans vos établissements

À envoyer à CNT-PTT LR ✉ 39, rue des Rois de Majorque - HLM Saint-Mathieu - Cour F - 66000 PERPIGNAN

🌐 fede.ptt@cnt-f.org ☎ 07 49 13 14 63